



# La Ronde des Balcons

## 13 et 14 Mai 2017



Organisation de la Randonnée historique: Les Routes d'Exbrayat affiliée FFVE n° 878 (La FFVE est reconnue d'utilité Publique)

		Conducteur	Navigateur	Catégorie
<u>Nom</u>				Rayer la mention inutile <b>Régul</b>
<u>Prenom</u>				
<u>Adresse</u>				<b>Tourisme</b>
<u>Code postal</u>				
<u>Commune</u>				<b>EXPERT (Navig-Carto)</b>
<u>Téléphone</u>				
<u>Mail</u>				oui / non
<u>Club</u>				<b>Team/Groupe</b>
<u>Permis N°</u>				
<u>Obtention le:</u>				oui / non
<b>Voiture</b>				
<i>Toutes les voitures devront être équipées d'une ligne 12 V après contact à proximité de la vitre arrière droite pour alimenter le transpondeur</i>				
<u>Impératif</u>				<b>Repas</b> Supplémentaires nombre
<u>Marque/Type</u>	marque		type	
<u>Immat/ Date</u>	immat		date	
<u>Assurance</u>	compagnie		n° police	

**Nous, soussignés, déclarons :**

- Participer, de notre propre initiative, à la manifestation décrite ci-dessus.
- Avoir pris connaissance et adhérer, sans réserve et dans son intégralité, au règlement de la manifestation.
- Que les renseignements concernant le véhicule inscrit sont rigoureusement exacts.
- Que le véhicule engagé est conforme à son type mine et qu'il n'a pas subi de transformation concernant sa motorisation d'origine, ni aucune autre modification pouvant nuire à sa conformité relative à son homologation d'origine
- Renoncer à tous recours envers l'association **LES ROUTES D'EXBRAYAT**, les organisateurs et participants de la manifestation, ainsi qu'envers les concurrents ; pour tous dommages que nous subirions au cours de la manifestation.
- Respecter scrupuleusement le code de la route tout au long de la manifestation, et en particulier la législation sur les excès de vitesse et l'alcoolémie au volant.
- Respecter les organisateurs, participants et les autres concurrents.
- Adhérer à l'esprit de convivialité qui anime cette manifestation.
- Respecter et garantir la tranquillité publique.

**Engagement** (hors hébergement) **230€** Le à

Team-10€ (3voitures et plus) Repas supplémentaire 20€.

Merci de joindre à votre engagement le chèque de règlement ainsi que les copies : permis de conduire conducteur, carte grise, assurance et photo de la voiture ; le cas échéant l'autorisation parentale en cas de naviateur mineur .

Envoyer: **Les Routes d'Exbrayat**  
**Maison des Associations**  
**19 bis Rue Joannès Beaulieu**  
**42170 St Just St Rambert**

**Signature Conducteur**

**Signature Navigateur**